

HAUT BUGEY

AGGLOMÉRATION

Entreprendre ensemble

Feuillet
N° 146

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU PRESIDENT

ARRÊTÉ DU 11/03/2025 N° 288/2025

Nomenclature : 5.5

Objet : Arrêté donnant délégation de signature au Directeur Général Adjoint des Services de Proximité de Haut-Bugey Agglomération.

Le Président de Haut-Bugey Agglomération, Michel MOURLEVAT,

Vu la délibération du Conseil d'agglomération du 6 octobre 2022,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 5211-9, autorisant le Président à donner, sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, délégation de signature à certains fonctionnaires,

Vu l'arrêté N°284/2025 du 6 mars 2025, donnant délégation de signature au Directeur Général des Services,

ARRETE

Article 1 : Délégation est donnée à M. Sébastien SAIZ, Directeur Général Adjoint en charge des services de proximité (DGA), à l'effet de signer tous les documents, pris au nom de Haut-Bugey Agglomération et nécessaires à la continuité du service public, dans les domaines suivants :

...

En matière de Ressources Humaines, pour le personnel de l'EPCI, rattaché hiérarchiquement au DGA – Services de Proximité.

Accueil de stagiaires :

- Les conventions de stage sans incidence financière et tous les courriers y afférents.

Evaluation des agents :

- Les comptes rendus des entretiens professionnels des agents ;

Congés / Aménagements d'horaires :

- Les congés annuels, RTT et autorisations spéciales d'absence, hors absences syndicales, y compris les refus ;
- Les courriers d'autorisation et de refus relatifs au report des congés annuels et au compte épargne temps (C.E.T.) ;
- Les courriers relatifs aux horaires de travail, y compris les refus.

Paie :

- Les états d'heures supplémentaires des agents ;
- Les états d'astreintes des agents ;
- Les états de vacations des agents ;
- Les états d'indemnités horaires des agents.

Déplacements :

- Les ordres de mission permanent ou ponctuel sur le territoire national ;
- Les états de frais de déplacements.

En matière de gestion des équipements à vocation culturelle (Conservatoire à rayonnement départemental)

Correspondances :

- L'ensemble des courriers, correspondances et informations internes ou externes, n'emportant pas de décision financière ;

Contrats et conventions :

- Les contrats de location des instruments de musique aux familles ;
- Les conventions de location du Petit Théâtre ;
- Les conventions de mise à disposition d'équipements extérieurs au Conservatoire, sans incidence financière ;

En matière de politique sportive et gestion d'équipements sportifs d'intérêt communautaire

- Les conventions de mise à disposition des équipements sportifs, ponctuelles ou à l'année, sans incidence financière ;

Article 2 : En l'absence ou empêchement du Directeur Général des Services, délégation est donnée à M. Sébastien SAIZ, Directeur Général Adjoint des Services de Proximité de Haut-Bugey Agglomération, à l'effet de signer tous actes, à l'exclusion des arrêtés à portée réglementaire et des arrêtés individuels de titularisation et stagiairisation des agents, des contrats, des bons de commande supérieurs à 10 000 euros HT, des marchés, des actes concernant la représentation de Haut-Bugey Agglomération en justice et des décisions que le Président prend par délégation du Conseil d'agglomération.

Article 3 : La signature des actes cités aux articles 1 et 2, mentionnera les nom, prénom et qualité de M. Sébastien SAIZ **et sera précédée de la formule indicative « pour le Président et par délégation ».**

Article 4 : Cette délégation est valable tant qu'elle n'est pas rapportée.

Article 5 : Ampliation de cet arrêté sera transmise à la Sous-Préfecture de Nantua, à Monsieur le Trésorier Principal, à l'intéressé et il sera publié sur le site de Haut-Bugey Agglomération.



Le Président

Michel MOURLEVAT

L'autorité Territoriale
certifie sous sa responsabilité
le caractère exécutoire de cet acte. Informe que
le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant
le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois
à compter de sa notification.

Notifié à l'intéressé(e) le
Signature de l'Agent

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Arrêté donnant délégation de signature au Directeur Général Adjoint des
Services de Proximité de Haut-Bugey Agglomération.

.....
Date de décision: 11/03/2025

Date de réception de l'accusé 11/03/2025
de réception :

.....
Numéro de l'acte : 2882025

Identifiant unique de l'acte : 001-200042935-20250311-2882025-AR

.....
Nature de l'acte : Arrêtés réglementaires

Matières de l'acte : 5 .5

Institutions et vie politique

Delegation de signature

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : 2882025.pdf (99_AR-001-200042935-20250311-2882025-AR-1-
1_1.pdf)